



# AUX CHEMINOTS CONTRACTUELS & STATUTAIRES

Montreuil, le 19 mars 2024

**FRET SNCF**

## SANTÉ ET SÉCURITÉ DES CHEMINOTS : LE MÉPRIS EST TOTAL !

**Chaque année, la direction doit présenter aux représentants du personnel le Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail (PAPRIACT).**

**C'est une obligation légale devant définir les actions de prévention nécessaires à réaliser à l'égard des risques professionnels identifiés.**

Après l'annonce de la liquidation de Fret SNCF en fin d'année, après l'annonce de l'abandon de 23 de ses flux, après l'annonce de la suppression de 263 postes de conducteurs de Fret SNCF et après l'annonce de 47 € de prime d'intéressement qui porte en elle l'humiliation patronale, les conducteurs TB de Fret SNCF sont de nouveau méprisés par la direction de l'Usine Ligne Nationale !

En effet, la direction a présenté, ce 13 mars 2024, aux représentants du personnel de Fret SNCF, l'ensemble des mesures préventives et d'amélioration en matière de santé et de sécurité au travail. Le moins que l'on puisse dire, c'est que sa préoccupation première est ailleurs !

Voici les propositions de la direction de l'ULN pour 2024, dans leur intégralité !

Écart	Date événement	Origine action	Domaine Sécurité	Gravité	Cause profonde	Action	Indicateurs de réalisation
AT avec arrêt. En traversant les voies du faisceau (local PS) au BV de FB. L'ADC a glissé sur un passage planchéié	26/01/2024	Événement SST	SST	3 - Élevée	Passage planchéié non équipé de matériau non antidérapant	Déclaration VGNG, réf. VG133394 => Demande à l'EIC de la modification du passage planchéié (mise en place d'un revêtement anti-dérapant)	Modification du passage planchéié
Présence de sac de sable dans le compartiment moteur de la BB75127	26/01/2024	Événement SST	SST	1 - Faible	Q-AT : PC sur la BB75127, lors du cheminement dans les compartiments moteurs, j'ai trébuché dans des sacs de sables placés dans le couloir.	Demande d'élimination du danger : CB de l'EM annoté Application VIGICAB renseigné EM remisé A dans ESLOCO avec demande de retirer les sacs de sable.	Retrait des sacs de sable

Ne cherchez pas la suite, le tableau est complet. Voilà comment la direction compte prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail des cheminots de l'ULN. Pas un mot sur l'amélioration des conditions de travail (travail de nuit, bruit etc.), et strictement rien sur la souffrance au travail !

Une seule analyse s'impose : la direction est exclusivement préoccupée par la mise en œuvre du plan de discontinuité, qui n'a que pour seul but de détruire l'outil de production public, qui devrait être à disposition de la Nation pour développer le transport de marchandises par le rail et favoriser le report modal.

Pour la CGT, c'est inadmissible, la direction doit revoir sa copie. Une autre vision doit s'imposer aux yeux de nos dirigeants, la mise en place de l'ULN a déjà été catastrophique, ça suffit !

**JE SUIS POUR LA CONTINUITÉ DU FRET SNCF PUBLIC  
DU 28 MARS AU 4 AVRIL 2024,  
JE VOTE ET JE FAIS VOTER CGT  
AUX ÉLECTIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SNCF.**

